

COMMUNIQUÉ DE L'UIMM-NOUVELLE-AQUITAINE - 27 avril 2020

Après examen de la situation entre les UIMM territoriales des différentes circonscriptions de notre région, l'UIMM Nouvelle-Aquitaine dans son ensemble juge essentiel d'expliquer aujourd'hui les enjeux auxquels l'industrie régionale se trouve désormais confrontée.

Elle considère notamment que dans le contexte de grande incertitude que nous traversons et qui s'ouvre devant nous pour plusieurs mois, le réalisme doit prévaloir pour anticiper au mieux l'avenir et les chances de reprise. Et qu'il est de sa responsabilité ***d'appeler à une prise de conscience collective pour permettre une pérennité du tissu industriel régional.***

1- Car la situation est sérieuse et menace l'activité, et parfois la survie, de certaines entreprises.

L'action du Gouvernement pour en limiter les conséquences, par son ampleur inédite, mérite d'être saluée. Pour autant, chacun doit mesurer aujourd'hui que les conséquences économiques dommageables sont encore malheureusement devant nous.

* Près d'un tiers des entreprises des industries de la Métallurgie régionale n'a pratiquement aucune activité depuis le début du confinement. Et la très grande majorité des entreprises qui tentent de préserver leur activité rencontrent des difficultés d'approvisionnements, et de fabrication. Les annulations et reports de commandes se succèdent, les délais de paiement et les tensions de trésoreries s'accroissent pour une grande majorité d'entreprises. Celles-ci sont confrontées à de multiples difficultés matérielles et de gestion, de tous ordres.

* Concernant les marchés de destination, **le déclin de la demande est global**, tant à l'export qu'au plan intérieur, même si la situation est différenciée selon les filières et les zones géographiques :

- plus favorable pour les fournisseurs de l'industrie alimentaire
- connaissant après un arrêt brutal une très timide remontée pour ceux du BTP
- un fort déclin des commandes pour les marchés des matériels de transports
- et des perspectives particulièrement sombres jusqu'en 2022 pour la sous-traitance de l'aéronautique civile, particulièrement importante en Nouvelle-Aquitaine.

2- Par un effort d'intelligence collective nous passerons les difficultés.

C'est là un enjeu fondamental, car sans préservation de notre tissu industriel, ce sont nos besoins quotidiens qui pourraient ne plus être fournis, et c'est notre modèle social, assuré par le moteur de l'activité économique, qui se trouverait menacé. C'est aussi l'emploi de nos concitoyens et celui de nos enfants qui pourrait se voir gravement dégradé, comme c'est déjà le cas dans d'autres pays. C'est pourquoi, c'est au plus près du terrain et de la réalité concrète des préoccupations des entreprises industrielles que notre organisation professionnelle s'est mobilisée pour relever deux combats.

- **Le premier combat**, c'est pour nous **la préservation de la santé des salariés** : nous l'optimisons auprès des entreprises de toutes tailles par **des méthodes complètes et détaillées de prévention sanitaire**, par **la fourniture de masques importés par notre branche professionnelle**, ainsi que par **la mise en place d'organisations du travail adaptées** favorisant le respect de la distanciation. Cette approche rigoureuse de l'organisation sanitaire des activités industrielles devra, nous en avons conscience, s'inscrire dans la durée. Sa réussite repose sur l'initiative des employeurs, mais tout autant sur l'implication et la responsabilisation de chaque salarié, car c'est un combat collectif.

- **Le deuxième combat**, tout aussi collectif, c'est celui que nous devons mettre en œuvre pour **préserver notre tissu industriel dans toutes ses dimensions : filières structurantes, ETI, PMI et TPI**. Car c'est par toutes les entreprises et par leur capacité d'innovation et d'agilité, que se concrétisera sur le terrain l'avenir de l'industrie. Et c'est par un nouveau dialogue social, plus responsable et plus participatif, que nous le gagnerons. Avec la volonté partagée d'identifier concrètement les difficultés et de trouver collectivement les solutions.

Le civisme économique et le civisme sanitaire sont les deux faces du même enjeu : sécuriser l'avenir.

3- **« Le monde d'après » commence demain matin.**

Beaucoup ignorent que la visibilité des carnets de commande de nombreuses PMI est très courte, qu'aujourd'hui elle ne dépasse pas 2 mois, et qu'elle peut s'effondrer très rapidement. **C'est donc, comme pour la gestion sanitaire, dès aujourd'hui qu'il faut agir collectivement et solidairement : entre les entreprises, mais aussi avec la Région et l'État.**

* **Des actions collectives** doivent être imaginées pour trouver des solutions de diversification et ouvrir de nouvelles perspectives de marchés ou d'activités, y compris dans des domaines liés à de nouveaux usages ou répondant à des besoins nouveaux. N'oublions pas que la vocation de l'industrie est de travailler à ce qui est utile. La transformation industrielle est plus que jamais d'actualité.

* Des solutions collectives doivent aussi être mises en œuvre pour **préserver grâce à un « plan Marshall » régional notre infrastructure de formation et d'apprentissage**, essentielle pour préparer l'avenir.

Pour cela, en complément d'une indispensable stratégie nationale et européenne de reprise, il faut faire confiance au débat, aux initiatives et aux actions de terrain, au plus près de l'activité et des situations concrètes. Nous formulons le vœu que les pouvoirs publics -État, Région, et autres collectivités territoriales- demeurent tous très attentifs à cette nécessité, afin de ne pas ajouter à la distanciation sociale le risque d'une « distanciation institutionnelle ». Cette intention vaut aussi pour toutes les instances nationales, y compris professionnelles. Nous formulons aussi le vœu que les partenaires financiers des entreprises, des banques aux assureurs-crédit, s'emparent pleinement de l'enjeu vital de préserver au mieux la trésorerie des PMI et leurs capacités de rebond.

Ces combats pour l'avenir, c'est ensemble, salariés, responsables d'entreprises, organisations professionnelles, partenaires sociaux, et pouvoirs publics, que nous pourrons les gagner ! Pour notre part, nous, chefs d'entreprises et dirigeants de l'UIMM Nouvelle-Aquitaine, y sommes résolus.

Nicolas Foucard, Président

